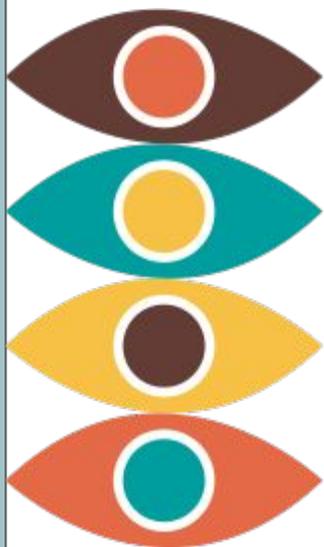


Diagnostic Territorial - Maisons d'édition



Filière du livre et des auteurs

en région Centre-Val de Loire

çičliç

2023

AXIALES

letroisièmepôle

SOMMAIRE



MISE À JOUR DE L'ÉTUDE	p.4	LES AUTEURS : UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS	p.12
LE CORPUS	p.5	DES CATALOGUES RELATIVEMENT SPÉCIALISÉS	p.13
◆ Taux de réponse		◆ Une offre très variée sur le territoire	
UNE IMPLANTATION DE PLUS EN PLUS RURALE	p.8	◆ Mais des catalogues en réalité plutôt spécialisés	
CRÉATIONS, ARRÊTS D'ACTIVITÉS...DU MOUVEMENT QUI CACHE UN ESSOUFFLEMENT	p.8	◆ La cession de droits, une stratégie à bâtir	
◆ La crise Covid a fait du dégât		UNE PRODUCTION CONCENTRÉE	p.14
◆ Créations et arrêts d'activité : amplification des mouvements		◆ Des catalogues plus modestes qu'en 2016 parmi les répondants	
UNE MAJORITÉ DE TRÈS PETITES STRUCTURES	p.9	◆ Des tirages moyens habituels	
◆ Un chiffre d'affaires moyen très bas		LES LIVRES NUMÉRIQUES : UNE PRATIQUE ENCORE TIMIDE	p.15
◆ L'édition constitue l'essentiel du CA		FABRICATION	p.15
DES ENTREPRISES STRUCTURÉES	p.10	◆ L'impression numérique est bien installée	
◆ Une implication interprofessionnelle assez faible		◆ Face à la crise, on joue sur tous les fronts	
L'EMPLOI	p.11	DES STOCKS PEU DÉPRÉCIÉS	p.16
◆ Des structures qui génèrent de l'activité mais créent peu d'emplois		◆ Poids du stock au bilan	
◆ La formation continue : un réflexe à redynamiser			
◆ La sous-traitance			

SOMMAIRE

**L'ÉCOLOGIE : DES MAISONS D'ÉDITIONS DÉJÀ SENSIBILISÉES ET
ACTIVES..... p.16**

LA COMMERCIALISATION..... p.17

- ❖ Auto diffusion et autodistribution : une visibilité limitée
- ❖ La diffusion-distribution numérique : un développement lent
- ❖ Le fond en force
- ❖ La vente directe : premier canal de vente des maisons d'édition depuis le COVID ?

PRÉSENCE EN LIGNE ET EN SALONS..... p.18

- ❖ La vente en ligne, une pratique acquise avec la crise sanitaire
- ❖ Une information surtout liée aux parutions
- ❖ Les réseaux sociaux : Facebook et Instagram
- ❖ Les salons : une présence soutenue pour une partie seulement des maisons d'édition

DES MAISONS D'ÉDITIONS À FAIBLE RENTABILITÉ.....p.19

- ❖ Des résultats d'exploitation plutôt bons
- ❖ Le financement de l'activité : les subventions en roue de cours

LES AIDES PUBLIQUES ET L'ACTION CICLIC.....p.20

- ❖ Les maisons d'édition connaissent les dispositifs
- ❖ Un montant d'aide moyen attribué via CICLIC plus élevé qu'avant



MISE À JOUR DE L'ÉTUDE 2016



Ciclic, établissement public de coopération créé par la Région Centre Val-de-Loire et l'Etat, soutient et accompagne l'ensemble des filières livre et image sur le territoire.

En 2023, Ciclic met en œuvre, en collaboration avec le CNL (Centre national du Livre), la Drac Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire, **un diagnostic de la filière livre sur le territoire régional**. Dans ce cadre ont été interrogés les **auteurs et autrices, libraires et gérant-es des maisons d'édition de la région Centre-Val de Loire**. Ce diagnostic est l'occasion de constater les évolutions depuis les études réalisées en 2016 sur la librairie et l'édition, qui avaient permis de dresser un état des lieux et de faire un état de leur santé économique.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE :

Ce nouvel état des lieux doit permettre :

- ❖ de **mettre à jour** la carte d'identité des maisons d'édition sur le territoire,
- ❖ de **faire un état de la santé économique** des maisons d'édition et de constater les évolutions depuis 2016,
- ❖ d'offrir aux maisons d'édition **un outil d'analyse** de leurs propres chiffres.

LE CORPUS



La constitution du corpus s'est faite à partir des données collectées par Ciclic au titre de son rôle d'observatoire régional. Sur les 82 structures référencées, 8 ont a priori arrêté leur activité, certaines relèvent plutôt de l'auto-édition ou publient uniquement des revues.

69 maisons d'édition publient au moins un livre par an en région Centre-Val de Loire.

36 % des structures relèvent de la famille 1, 49 % de la famille 3.

L'étude s'est déroulée de janvier 2023 à juin 2023. L'ensemble des structures a reçu un mail proposant d'accéder à un questionnaire en ligne de 95 entrées. Plusieurs relances par mail ou téléphone ont été faites par Ciclic. Les données économiques ont été saisies à partir des bilans et comptes de résultat fournis par les maisons d'édition.

82 structures recensées par Ciclic		
69 publiant régulièrement des livres Siège social dans la région, publication à compte d'éditeur, numéro ISBN et pratique du dépôt légal		
FAMILLE 1	23 éditeurs	publient au minimum 5 titres par an
FAMILLE 2	8 éditeurs	éditeurs de livres d'artistes et/ou de bibliophilie contemporaine présentant au moins 5 livres au catalogue
FAMILLE 3	36 éditeurs	publient au moins 1 titre par an ; présentent un catalogue minimum de 5 titres
PURE PLAYERS	2 éditeurs	publication numérique exclusive (ebooks, livres audios)

LE CORPUS

❖ LE TAUX DE RÉPONSE



Le taux de réponse des maisons d'édition publiant au moins un livre par an est de 42 % : il s'agit quasi exactement du même taux de réponse que celui de 2016 (43 %).

Pour des raisons de confidentialité, les réponses fournies par l'éditeur pure player sont agglomérées au sein de la famille 3, sauf cas spécifique où des différences notables méritent d'être signalées.

Le taux de réponse est plutôt très satisfaisant au regard des résultats obtenus dans les autres études récentes (entre 19 % et 26 % selon les régions) : la période a été marquée par une forte sollicitation des maisons d'édition pour répondre à différentes études (Covid, Fédération des éditeurs indépendants...) et les agences ont eu globalement plus de mal à obtenir des réponses. En revanche les données économiques sont très parcellaires : seuls 13 bilans sur les 19 ont pu être réellement exploités (information incomplète).

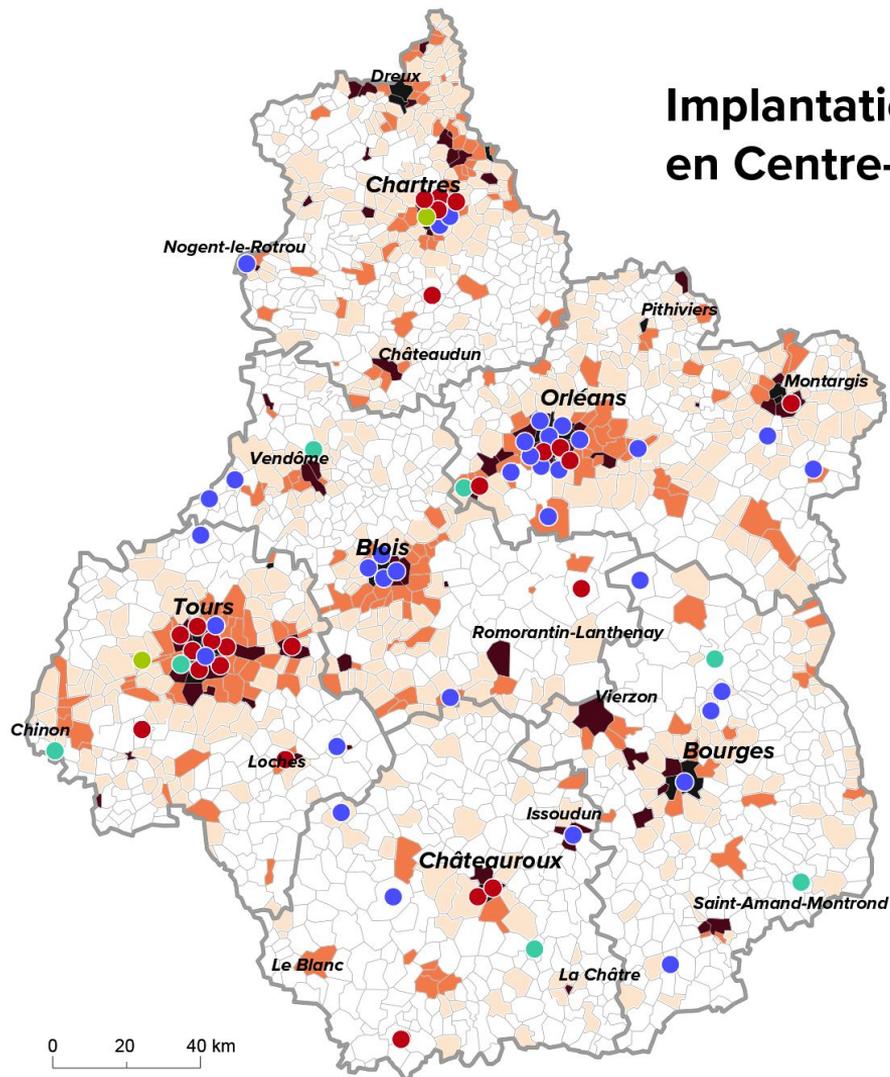
Précision: afin de rendre les résultats plus lisibles, il a été décidé de les présenter sous forme de pourcentages, bien que le panel final soit faible quantitativement. Nous précisons néanmoins à chaque fois également les résultats en valeur.

Corpus final		Nombre de réponse	Nombre d'états financiers	Taux de réponse
FAMILLE 1 Maisons d'édition	23	13	8	56,5 %
FAMILLE 2 Bibliophilie et livres d'artistes	8	4	4	50 %
FAMILLE 3 Structures éditoriales	36	10	6	28 %
PURE PLAYER	2	1	1	50 %
TOTAL	69	28	19	40,5 %

La mise en perspective des résultats obtenus s'appuie sur les données issues des études régionales les plus récentes (Bretagne 2023, Nouvelle-Aquitaine 2023, Occitanie 2021), ainsi que sur des études nationales (*Étude socio-économique de l'édition indépendante 2023 - Chiffres 2021*, février 2023, FedEI ; *Maisons d'édition, les chiffres 2013*, KPMG pour le SNE, janvier 2015). Les données d'analyse territoriale sont issues des statistiques **Insee**.



Implantation des structures d'édition en Centre-Val de Loire



Densité de population par commune

de 250 à 4 120

de 60 à 250

de 30 à 60

de 2 à 29

Maison d'édition

Structure éditoriale

Bibliophilie contemporaine

Pure player

0 20 40 km

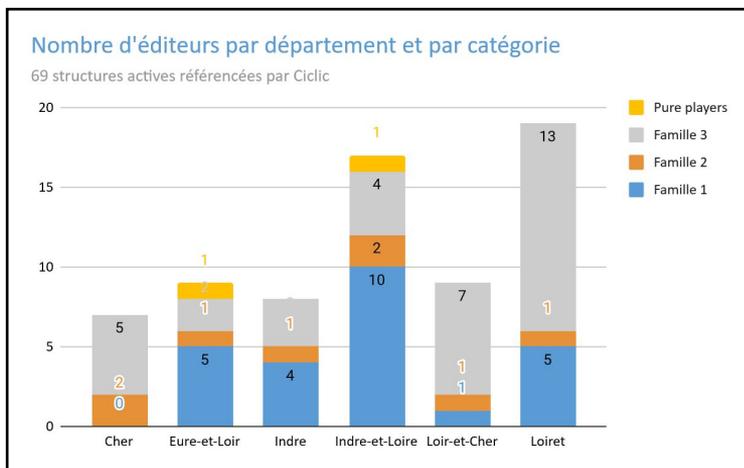
UNE IMPLANTATION DE PLUS EN PLUS RURALE

Bien que l'implantation des maisons d'édition ne dépende pas d'une zone de chalandise comme c'est le cas pour la librairie, **les 69 structures éditoriales de la région sont pour moitié implantées dans des zones urbaines :**

- 51 % des maisons d'édition se trouvent dans des villes de plus de 10 000 habitants (qui regroupent 37 % de la population du territoire),
- 32 % sont localisées à Tours et Orléans (ou dans les communes limitrophes). Un taux comparable à celui de 2016.

L'attraction de la campagne

Depuis 2016, un net glissement s'est fait vers les communes les plus rurales, puisque la part des structures résidant dans des communes de moins de 2000 habitants est passé de 23 % à 30 % et proportionnellement celles des maisons d'édition résidant dans des villes de plus de 10 000 habitants a baissé proportionnellement de 59 à 51 %.



❖ LA CRISE COVID A FAIT DU DÉGÂT

42 % des 69 maisons d'édition du territoire ont plus de 20 ans. Néanmoins, le renouvellement s'opère, puisque 29 % d'entre elles ont été créées il y a 10 ans ou moins : un taux moins important que dans d'autres régions. 12 maisons d'édition ont moins de 5 ans d'existence.

Les structures éditoriales ont été créées il y a 19 ans en moyenne, l'âge médian est de 15 ans. **La crise Covid est passée par là :** on dénombre au moins 10 maisons qui ne sont plus actives depuis deux ans, dont certaines structuraient le paysage depuis longtemps.

Dans les autres régions, la part des "jeunes" maisons d'édition est plus importante : 40 % ont moins de 10 ans en Nouvelle-Aquitaine, 33 % en Bretagne. En Occitanie, le taux des maisons d'édition de moins de 10 ans est comparable (28 %).

❖ CRÉATIONS ET ARRÊTS D'ACTIVITÉ : AMPLIFICATION DES MOUVEMENTS

Entre 2016 et 2022, 33 maisons d'édition se sont créées ou ont été nouvellement référencées par Ciclic, mais 27 structures ont cessé leur activité ou changé de région, soit un solde positif de 6 maisons d'édition. La période voit donc une forte augmentation des mouvements, puisque entre 2011 et 2015, l'agence avait constaté 23 créations/installations contre 14 fermetures/départs. Depuis 2016, 6 structures éditoriales se sont implantées dans la région, venant d'ailleurs : la région reste une terre d'implantation.

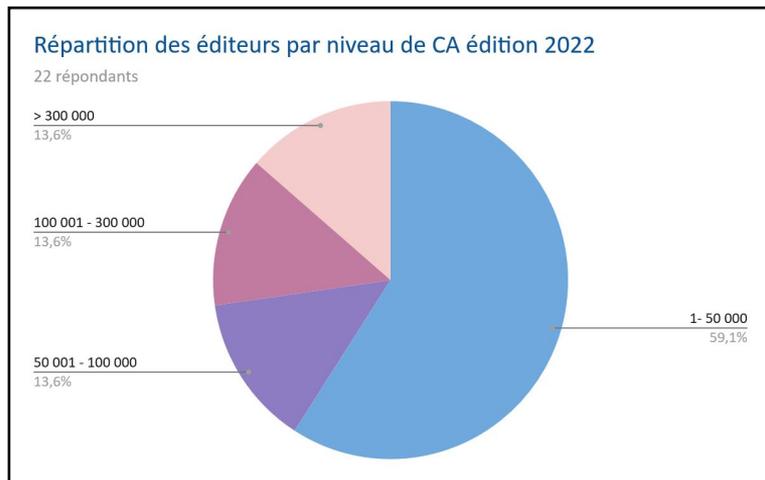
Bien que la moitié des gérant-es ont 55 ans ou plus, très peu d'éditeur-ices envisagent la transmission : c'est un enjeu important.

UNE MAJORITÉ DE TRÈS PETITES STRUCTURES



❖ UN CHIFFRE D'AFFAIRES MOYENS TRÈS BAS

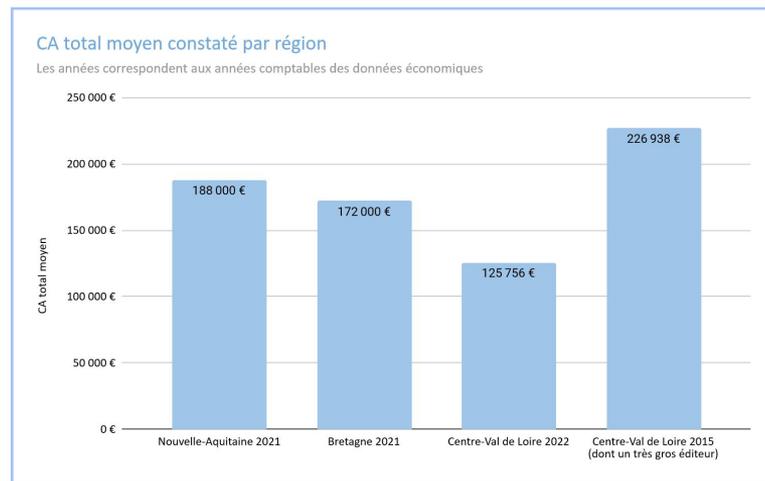
Les 25 maisons d'édition ayant fourni leur CA sont majoritairement de très petite taille, réalisant un CA moyen toutes activités comprises de 149 548 €. La médiane est particulièrement basse, à 22 734 € : les répondants sont essentiellement des micro structures. Cela s'explique en partie par la jeunesse des maisons d'édition et par la présence de maisons d'édition de bibliophilie (dont le modèle économique n'a rien à voir). En isolant les bibliophiles, le CA total moyen passe à 178 653 € (un taux comparable aux autres régions), mais la médiane reste à un niveau bas (51 028 €). **Seuls 4 maisons d'édition dépassent 150 000 € de CA total et 75 % des maisons d'édition ne réalisent pas 100 000 € de CA.**



❖ L'ÉDITION CONSTITUE L'ESSENTIEL DU CA

Le CA est réalisé à plus de 92 % par l'activité édition (vente de livres physiques et numériques, vente de droits et activité de diffusion), un taux supérieur à celui constaté par la FedEI mais proche de celui observé en Bretagne.

10/27 maisons d'édition diversifient leur activité, 4 d'entre eux proposent plusieurs activités différentes. Plusieurs indiquent organiser des animations, mais le panel des activités est en réalité très varié : studio graphique, création vidéo, expositions, artiste plasticien, ateliers pour enfants, conseil en santé publique, spectacles historiques.



DES ENTREPRISES STRUCTURÉES



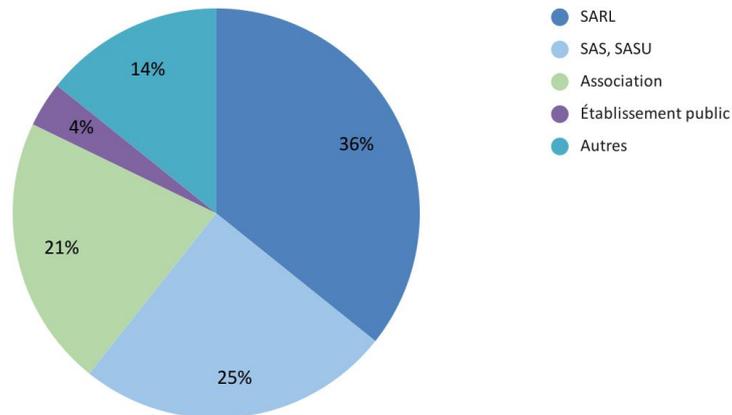
Les maisons d'édition ont majoritairement choisi pour leur activité un statut juridique commercial : 60,7 % des maisons d'édition sont constituées en SARL ou SAS (ce taux, quoique plus bas qu'en 2016, reste largement supérieur à celui constaté dans les autres régions, où les associations sont plus courantes).

❖ **UNE IMPLICATION INTERPROFESSIONNELLE ASSEZ FAIBLE**

39 % des maisons d'édition répondants sont adhérentes à au moins une association ou organisme professionnel, principalement à l'association Éditeurs au centre (9/28) : créée en 2022, cette toute jeune association fédère un peu plus d'une vingtaine de maisons d'édition. Un niveau d'engagement relativement faible comparé à d'autres régions.

Répartition des éditeurs en fonction de leur statut juridique

28 répondants



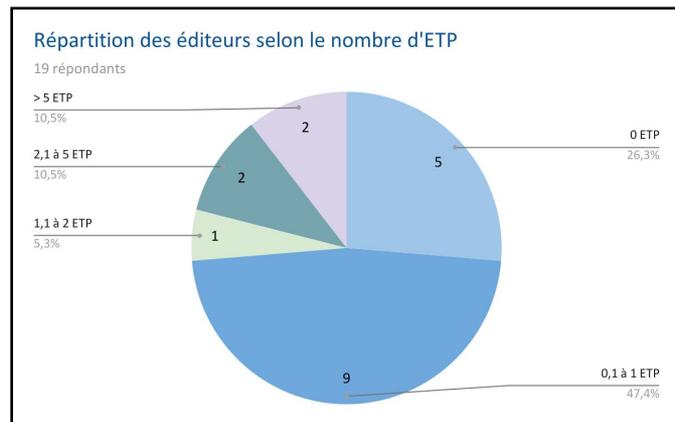
L'EMPLOI

❖ DES STRUCTURES QUI GÈNÈRENT DE L'ACTIVITÉ MAIS CRÉENT PEU D'EMPLOIS

Les 19 structures d'édition répondantes créent 22 emplois, correspondant à 14,7 ETP, soit 0,77 ETP par structure (emplois salariés ou rémunération de la gérance, hors sous-traitance). C'est beaucoup moins que le résultat trouvé en 2016 et que les résultats trouvés dans d'autres régions (environ 2 ETP par structure).

Ces 19 maisons d'édition mobilisent en tout 43 personnes (bénévoles/stagiaires inclus), soit un peu plus de 2 personnes par structure. Evidemment, les structures réalisant moins de 100 000 € de CA s'appuient davantage sur des bénévoles (bien souvent les fondateurs/gérants). La structure la plus importante emploie 6 salariés à temps plein.

Néanmoins, 52,6 % des maisons d'édition génèrent au moins 1 ETP : l'emploi est faible mais réel : dans d'autres régions, c'est moins de la moitié des maisons d'édition qui génèrent 1 ETP.



❖ LA FORMATION CONTINUE : UN RÉFLEXE À REDYNAMISER

Sur les 3 dernières années, seules 31 % des structures ont permis à leurs salariés de bénéficier de formation (4 sur 13 répondants). Comme en 2016, le marketing/communication arrive en première position des besoins exprimés, suivi de la commercialisation, de la gestion et du droit.

❖ LA SOUS-TRAITANCE

62,5 % des répondants (15/24) ont régulièrement recours à la sous-traitance pour réaliser tout ou partie de leurs ouvrages. 4 maisons d'édition réalisent tout en interne. Les maisons d'édition sous-traitent principalement la correction et la maquette de couverture-maquette interne, puis de façon moins régulière la traduction et la lecture de manuscrits. Pour le reste, la sous-traitance est plus ponctuelle.

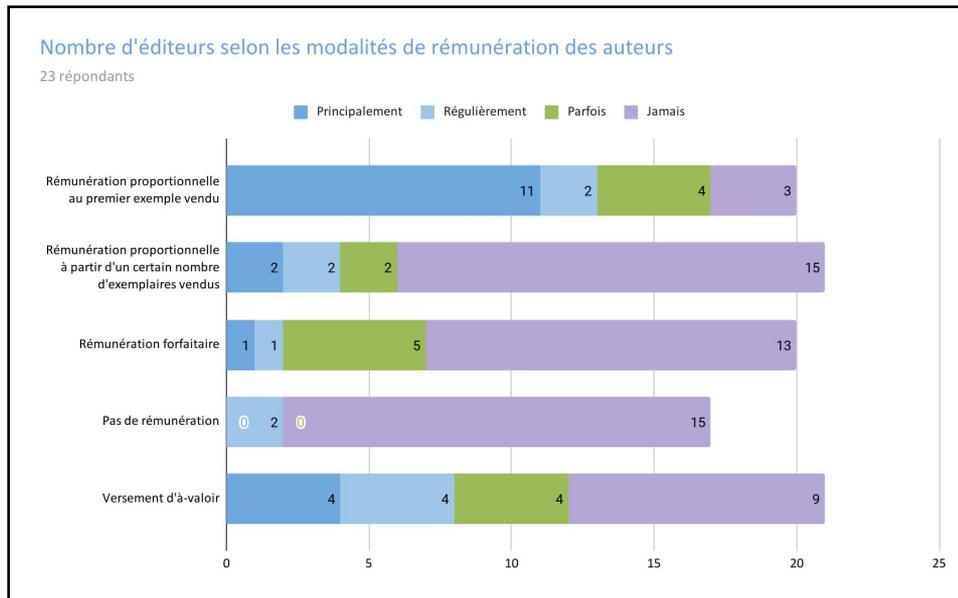
LES AUTEURS : UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS



Les 26 maisons d'édition répondant signent majoritairement des contrats à compte d'éditeur. 46 % des maisons d'édition sur (12/26) seulement signent des contrats distincts pour la cession audiovisuelle, une pratique qui reste encore à élargir.

Plus inquiétant est le faible nombre de maisons d'édition rémunérant les auteurs au premier exemplaire vendu : 48 % seulement le font (11/23 répondant). On trouve tout de même un certain nombre de maisons d'édition qui ont recours au forfait (rappelons que cette pratique est normalement réservée à certains types de livres ou de collaboration) ou ne versent pas de rémunération, de façon plus ou moins ponctuelle. 23 maisons d'édition ont donné le montant moyen de rémunération accordé aux auteur-es : il est de 6,3 % en moyenne (et en médiane), mais s'échelonne entre 3 et 12 %. C'est le même pour les illustrateur-ices. Bien que déclaratif, ce taux est en-dessous de ce qui est constaté dans la profession et de ce qui avait été déclaré en 2016 (8 %). Là encore on constate une dégradation étonnante de la situation, qu'il faudrait pouvoir comprendre.

En revanche 83% des maisons d'édition (20/24) tiennent une reddition des comptes annuelle ou bisannuelle (respectant en cela les nouveaux accords interprofessionnels).



DES CATALOGUES RELATIVEMENT SPÉCIALISÉS



❖ UNE OFFRE TRÈS VARIÉE SUR LE TERRITOIRE

64 % des maisons d'édition (18/28) publient de la littérature en langue française et c'est le premier segment éditorial pour 28,5 % (8/28). Vient ensuite la jeunesse (18 % des maisons d'édition pour qui c'est le premier segment (5/28), 39 % des maisons d'édition en publient (11/28)), suivi des beaux-livres et de la poésie : ces deux derniers segments sont pratiqués par un tiers des maisons d'édition, plus ou moins fréquemment.

On constate surtout que les maisons d'édition publient beaucoup de genres différents (46 % déclarent 5 domaines de publication, soit 13/28). **Parmi les particularités de la région**, on note, outre la présence connue d'un nombre conséquent de maisons d'édition de bibliophilie, un nombre intéressant de maisons publiant des ouvrages scientifiques et des ouvrages religieux ou ésotériques. On note également parmi les maisons plus récentes, des catalogues spécialisés dans les domaines de la SFFF ou de la romance. Enfin, outre un éditeur de livres numériques natifs, ainsi qu'un éditeur de livre audio complètent l'offre régionale. Une belle richesse de contenus !

❖ MAIS DES CATALOGUES EN RÉALITÉ PLUTÔT SPÉCIALISÉS

Même lorsqu'ils indiquent publier des ouvrages relevant de plusieurs segments éditoriaux, beaucoup de maisons d'édition de la région sont en réalité plutôt voir totalement spécialisées :

- le premier segment représente en moyenne plus de 73 % du CA, et pour 88 % maisons d'édition (23 sur 26), le premier segment représente plus de 50 % du CA ;
- 69 % des répondants (18/26) ont un catalogue spécialisé sur un seul domaine, notamment bibliophilie (poésie souvent), jeunesse et BD.

❖ LA CESSION DE DROIT : UNE STRATÉGIE À BÂTIR

28,5 % des maisons d'édition (soit 8/28) ont cédé des droits sur les dernières années, dont 3,5% (1) gratuitement. Elles étaient 40 % en 2016 à avoir cédé des droits. Il s'agit pour l'essentiel de droits de traduction, mais également de poche et parfois d'adaptation, club, produits dérivés.

En Nouvelle-Aquitaine, elles étaient 45 % à avoir effectué des cessions de droits au cours des 5 dernières années. Selon l'étude de la FedEl, la proportion des maisons d'édition cédant des droits est de 20 %.

UNE PRODUCTION CONCENTRÉE



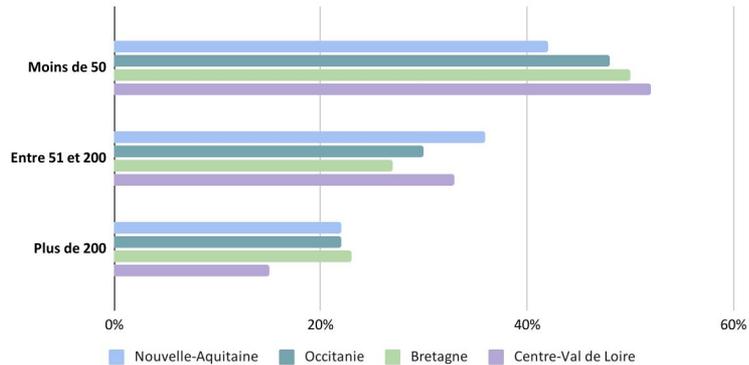
❖ DES CATALOGUES PLUS MODESTES QU'EN 2016 PARMIL LES RÉPONDANTS

En 2023, 3459 titres étaient disponibles dans l'ensemble des catalogues des 27 répondants, tous formats confondus, soit 128 titres par maison d'édition en moyenne. Mais la médiane se situe à 42 titres. Depuis leur création, ces 27 maisons d'édition ont publié 4291 ouvrages : 81 % de la production est toujours disponible.

50 % des maisons d'édition ont des catalogues assez réduits (14 maisons d'édition ont moins de 50 titres disponibles), mais 39 % des maisons d'édition ont plus de 100 titres disponibles (11/28). Néanmoins, les 14 % de maisons d'édition ayant plus de 200 titres (4/28) concentrent 61 % du nombre de titres disponibles.

Sur la période 2019-2022, les 27 répondants ont publié 11 nouveautés par éditeur et par an. En moyenne, les maisons d'édition publient 2 livres par an pour la famille 3, 6 livres par an pour la famille 2 et plutôt 19 pour les maisons d'édition de la famille 1. La crise Covid ne semble pas avoir impacté le nombre de titres parus.

Répartitions des éditeurs en fonction du nombre de titres disponibles au catalogue



❖ DES TIRAGES MOYENS HABITUELS

En 2022, le tirage moyen déclaré est de 1118 ex. (hors maisons d'édition de la famille 2). Il est très proche de celui constaté par la Fédération des éditeurs indépendants (1156 ex.). 41 % des maisons d'édition (9 sur 22) tirent en dessous de 500 ex. : parmi elles, les bibliophiles bien sûr (14%, soit 3 maisons), mais également quelques maisons d'édition de littérature assez exigeantes. 50 % des maisons d'édition publient à 1000 exemplaires ou plus (11/22), parmi lesquelles principalement des catalogues de livres illustrés (BD, jeunesse, beaux livres). Les chiffres sont similaires à ceux obtenus en 2016.

LES LIVRES NUMÉRIQUES : UNE PRATIQUE ENCORE TIMIDE

48 % des maisons d'édition (13 sur 27 répondants) proposent déjà du livre numérique, une proportion similaire à celle constatée en 2016 (50 %). Rappelons qu'un éditeur *pure player* (non répondant) est implanté sur le territoire, il sert aussi de *e-diffuseur* à certaines maisons d'édition.

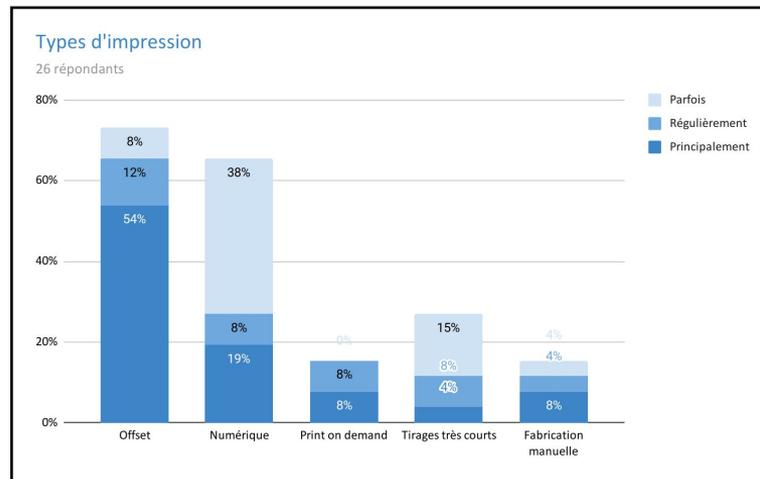
FABRICATION

❖ L'IMPRESSION NUMÉRIQUE EST BIEN INSTALLÉE

L'offset reste le mode d'impression privilégié par la majeure partie des maisons d'édition répondants. Mais le nombre de maisons ayant recours principalement à l'impression numérique a augmenté depuis 2016, de même que le recours au *print on demand* ou à des tirages très courts.

Les maisons d'édition de la région impriment principalement en France (hors région) mais également en UE, bien que la tendance soit légèrement moins marquée qu'en 2016. En revanche, aucune des maisons d'édition répondant n'imprime plus hors UE (à part 2 parfois), malgré la présence de nombreux catalogues jeunesse ou BD : il est difficile d'évaluer si c'est lié à des préoccupations écologiques.

De façon générale, les maisons d'édition sont peu nombreuses à envisager régulièrement une version numérique de leurs publications. Il s'agit pratiquement uniquement de maisons d'édition de la famille 1. Ces pratiques encore hésitantes sont comparables à celles observées dans d'autres régions.



❖ FACE À LA CRISE, ON JOUE SUR TOUS LES FRONTS

Pour faire face à la crise énergétique et aux difficultés d'approvisionnement du papier, impactant directement les coûts de fabrication et de transport, **75 % des maisons d'édition ont augmenté leurs prix de vente** (18/24), 54 % a baissé la production (13/24), 54 % cherché de nouveaux prestataires (13/24).

DES STOCKS PEU DÉPRÉCIÉS

❖ POIDS DU STOCK AU BILAN



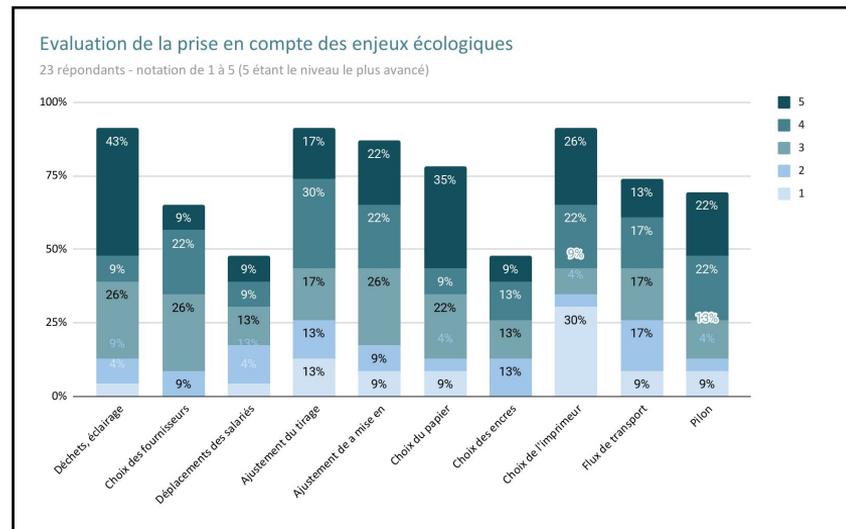
Les stocks bruts (avant dépréciation) des 10 maisons d'édition observées sont majoritairement très lourds : ils représentent plus de 197 jours de chiffre d'affaires, contre 139 jours constatés par KPMG en 2013. C'est un résultat néanmoins meilleur que celui obtenu en 2016. Cependant 7 maisons d'édition sur 10 ont des taux particulièrement élevés (> 200 j.de CA), dont 2 dépassent les 3 ans !

L'ÉCOLOGIE: DES MAISONS D'ÉDITION DÉJÀ SENSIBILISÉES ET ACTIVES

Peu de maisons d'édition ne répondent pas ou ne se disent pas déjà engagées dans une démarche tenant compte des enjeux écologiques : ils se situent davantage entre 3 et 5 pour la majeure partie des items.

Les actions les plus mises en œuvre concernent la gestion des déchets (recyclage) et le choix du papier (labels), mais également l'ajustement du tirage et de la mise en page. La politique de non pilon est également vécue comme écologique. Les maisons d'édition ont l'impression d'avoir peu de leviers pour améliorer les choses et se sentent parfois pris dans un dilemme difficile à dépasser.

Seule la moitié des maisons d'édition répondant disent déprécier leur stock, ce que la lecture des bilans confirme : il y a là un vrai point de vigilance, surtout en période d'inflation.



LA COMMERCIALISATION



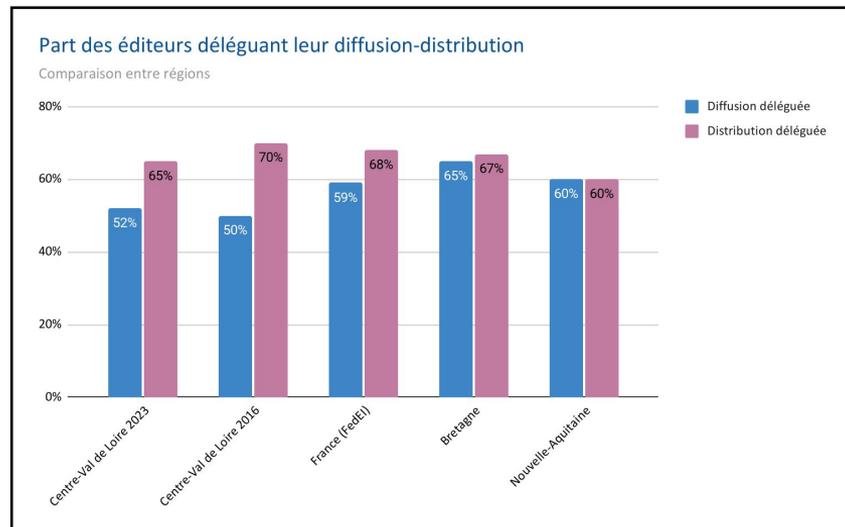
52 % des maisons d'édition (14/27) délèguent leur diffusion totalement ou partiellement. Comme en 2016, les maisons d'édition sont légèrement plus nombreuses à avoir délégué leur distribution : deux maisons d'édition autodiffusées ont confié la gestion des stocks et des flux à un distributeur.

Ces résultats sont tout à fait comparables à ceux trouvés dans d'autres régions ou au niveau national.

❖ **AUTO DIFFUSION ET AUTODISTRIBUTION : UNE VISIBILITÉ LIMITÉE**

Parmi les 15 maisons d'édition en autodiffusion totale (12/27, soit 44 %) ou partielle (3/27, soit 11 %), 2 seulement travaillent sur l'ensemble des départements de la région (7 % des répondants). La plupart ne visite que 1 à 3 départements du Centre-Val de Loire.

Les conditions commerciales proposées aux libraires sont dans l'ensemble moins avantageuses et encourageantes pour les libraires qu'en 2016 : le dépôt est pratiqué systématiquement ou parfois par 66 % des maisons autodiffusées (10/15), la moyenne des remises consenties est de 34,5 % (12 réponses) et les délais de paiement sont plutôt à 30 j. Il serait intéressant de comprendre pourquoi les pratiques ont évolué dans ce sens.



❖ **LA VENTE DIRECTE : PREMIER CANAL DE VENTE DES MAISONS D'ÉDITION DEPUIS LE COVID ?**

La totalité des maisons d'édition vend en direct : c'est de loin le canal de vente le plus important en part des ventes (> 50 % du CA pour 37 % des maisons d'édition, soit 7/19, 1er canal de vente pour 42 % des maisons, soit 8/19). La librairie est le 2^e canal de vente le plus important. L'export est très anecdotique dans le CA.

LA COMMERCIALISATION

❖ LA DIFFUSION-DISTRIBUTION NUMÉRIQUE : UN DÉVELOPPEMENT LENT



26 % des répondants (7/27) seulement s'appuient sur un diffuseur ou un distributeur numérique. **On voit que la question numérique reste assez mal prise en compte commercialement par les maisons d'édition, même quand elles mettent des ebooks à disposition.**

❖ LE FOND EN FORCE

Seule la moitié des maisons d'édition a pu donner la part que les nouveautés représentent dans leur CA. Parmi eux, 62 % réalisent moins de 50 % de leur CA avec les nouveautés (10/16), 19 % entre 51% et 70 % (3/16) et 19 % plus de 70 % (3/16). Une part du fonds très intéressante car elle est stabilisante économiquement. Cette tendance est tout à fait à l'inverse de celle constatée en 2016. Une variation liée à la typologie des maisons répondantes, mais sans doute également à une évolution des pratiques.

En Nouvelle-Aquitaine à l'inverse, 57 % des ventes en moyenne sont faites avec les nouveautés.

PRÉSENCE EN LIGNE ET EN SALONS

❖ LA VENTE EN LIGNE, UNE PRATIQUE ACQUISE AVEC LA CRISE SANITAIRE

100 % des maisons d'édition de la région Centre-Val de Loire disposent d'un site Internet, et 77 % (20/26) proposent de la vente sécurisée en ligne. La part des sites marchands est plus importante que ce qui est constaté ailleurs et explique en partie la part importante des ventes directes dans la constitution du CA.

❖ UNE INFORMATION SURTOUT LIÉE AUX PARUTIONS

Les principaux outils utilisés par les maisons d'édition sont les mails (65 % des répondants), les lettres d'information (42 % des répondants) et la presse (46 % des répondants). Leur usage dépend surtout du rythme des sorties des nouveautés. L'information est donc essentiellement liée aux parutions.

❖ LES RÉSEAUX SOCIAUX : FACEBOOK ET INSTAGRAM

88 % des maisons d'édition (23/26) sont présentes sur Facebook qui reste le premier réseau social utilisé dans la région. Instagram est le 2^e (17/26), les autres réseaux sont beaucoup plus anecdotiques en nombre de pratiquants. Les maisons d'édition sont donc présentes sur peu de réseaux différents.

❖ LES SALONS : UNE PRÉSENCE SOUTENUE POUR UNE PARTIE SEULEMENT DES MAISONS D'ÉDITION

20/26 maisons d'édition participent à des salons, soit 81 %, un taux plus faible qu'ailleurs. Ils étaient 95 % en 2016. Les maisons d'édition sont très mobiles, puisqu'elles participent en moyenne à 5,75 salons par an, 3,5 en nombre médian, principalement en France. 8 maisons d'édition participent à plus de 10 salons par an, un nombre très conséquent.

DES MAISONS D'ÉDITION À FAIBLE RENTABILITÉ



20 maisons d'édition nous ont confié leur bilan/compte de résultat. Mais 17 seulement ont pu être utilisés, pour certains de façon très incomplète. Les structures sont très variées, leur CA s'échelonne de 3600 € à 570 000 €. Les résultats sont donc peu fiables car basés sur un trop petit nombre de données et un groupe hétéroclite. Ils donnent simplement à voir quelques tendances.

❖ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PLUTÔT BONS

Le résultat d'exploitation (EBIT *earnings before interest and taxes*) permet de constater le résultat lié à l'activité, avant prise en compte des opérations financières et exceptionnelles, et avant les impôts sur le bénéfice.

Les 7 résultats d'exploitation observés représentent au global 3 % du CA, quand il était de 0,4 % pour les maisons de moins de 5 millions d'€ de CA en 2015. Un seul éditeur a un EBIT négatif.

❖ LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ : LES SUBVENTIONS EN ROUE DE SECOURS

Pour financer l'activité, les maisons d'édition ont recours à de l'apport personnel et de façon plus rare à de l'emprunt bancaire. 8 maisons d'édition ont déclaré avoir eu recours au PGE.

88 % des répondants (15/17) ont bénéficié de subventions de fonctionnement, qui représentent globalement l'équivalent de 7 % de leur CA, mais qui pour certains est une condition sine qua non de poursuite d'activité.

LES AIDES PUBLICS ET L'ACTION DE CICLIC



❖ LES MAISONS D'ÉDITIONS CONNAISSENT LES DISPOSITIFS

68 % des répondants (19/28) ont sollicité des aides. Les maisons d'édition se tournent en priorité vers Ciclic (44 demandes en 3 ans pour 18 structures) et le CNL (36 demandes en 3 ans pour 5 structures). La plupart ne sollicitent qu'un seul organisme.

Les maisons d'édition connaissent surtout les dispositifs d'aide financière et les formations proposés par Ciclic. Les accompagnements individuels et le site ressource sont beaucoup moins repérés. La principale attente vis-à-vis de l'agence est liée à la visibilité offerte aux maisons d'édition et à leur production dans la région, mais également des soutiens financiers, notamment pour les plus petits CA.

❖ UN MONTANT D'AIDE MOYEN ATTRIBUÉ VIA CICLIC PLUS ÉLEVÉ QU'AVANT

En 3 ans, 454 300 € ont été alloués via Ciclic sous forme de subventions et 17 521 € sous forme d'accompagnements, correspondant à 70 dossiers. La moyenne de montants attribués par éditeur, toute forme d'aide confondue, est de 6 740 €, soit une augmentation de 40 % en moyenne des montants attribués, comparés à ceux octroyés sur la période 2013-2015.

	Nombre de dossiers soutenus (subvention et/ou accompagnement)	Montant total des subventions accordées	Montant des accompagnements
2021	27	172 500,00 €	2 995,50 €
2022	24	146 000,00 €	3 086,30 €
2023	19	135 800,00 €	11 440,00 €



Synthèse de l'Etat des lieux de l'édition en région Centre-Val de Loire est coordonné par Ciclic avec le soutien du Conseil régional, de la DRAC Centre Val-de-Loire et du Centre national du livre.

Directeur de la publication : Philippe Germain

Propriété : Ciclic, agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique, 24 rue Renan, CS70031, 37110 Château-Renault, tél. 02 47 56 08 08, www.ciclic.fr

Rédaction en chef : Clémence Hedde

Réalisation : Mathilde Rimaud et Lola Couprie, Axiales

édition Ciclic, octobre 2023

Ciclic est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat.